DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 13 octobre 2026,

Délibération enregistrée sous le numéro **: 868/2026/FVE**
Conseil d'Administration du 23 octobre 2026

Sujet : **Dates de candidatures sur eCandidat pour l'année universitaire 2026-2027.**

Les dates de la première campagne de candidatures 2026-2027 sur le portail eCandidat sont les suivantes :

Composante	Libellé	Début de dépôt de candidature	Fin de dépôt de candidature
Faculté des Sciences et Techniques	DU e-Tourisme	02/11/2026	03/12/2026
	M1 European Master for Industry in Microwave Electronics & Photonics (EMIMEP)	16/11/2026	12/03/2027
ILFOMER	Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute 1ère Année	23/11/2026	08/01/2027

Membres en exercice : 36
Nombre de présents ou représentés : 25
Abstention (s) : 0
Suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0

Fait à Limoges, le 23 octobre 2026

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Publié au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2026.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 26 octobre 2026.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges